

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 7 (1947)

Rubrik: Siège auxiliaire de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans le budget de la Confédération pour 1946, cette contribution variable était évaluée à fr. 150 000.— seulement, et que selon une communication de l'Office fédéral des transports en date du 28 janvier 1947 aucun crédit supplémentaire ne pouvait plus être requis à cette époque, nous avons dû renoncer à la différence de fr. 16 930.—.

La rentrée des cotisations des membres pour 1947 s'est effectuée normalement de la façon suivante:

Cotisations fixes (non compris les versements de l'Etat et des régies fédérales), à fin 1947:	Fr. 474 453.40
Contributions volontaires	Fr. 3 635.—
Total	<u>Fr. 478 088.40</u>
Sommes encaissées à la fin de l'année	<u>Fr. 457 538.40</u>

VI. Siège auxiliaire de Lausanne

L'essentiel de notre tâche consiste à entretenir une étroite liaison avec les organisations touristiques de la Suisse Romande, soit par le canal de la *Conférence du Tourisme Romand* (C. T. R.), présidée par le chef du S. A. L., ou par celui de la *Conférence Economique du Tourisme Romand* (C. E. T. R.), soit directement par les contacts personnels et par les assemblées qui nous permettent d'étudier les vœux des associations régionales ou locales auprès de la Direction à Zurich.

Nous avons été fréquemment appelés à documenter des personnalités étrangères de marque, — magistrats, hommes de lettres, économistes, etc., de passage en Suisse Romande — sur des problèmes intéressant l'ensemble de notre économie nationale.

Nous avons assumé la rédaction et l'édition des 15 numéros tirés à 3200 exemplaires du service de presse « Informations de l'O. C. S. T. » en français et en anglais.

Nous savons gré aux directeurs de Radio-Lausanne et Radio-Genève de l'excellent esprit dans lequel la collaboration avec l'O. C. S. T. a été assurée dans les deux studios. Les émissions suivantes ont eu lieu:

- a) 52 émissions hebdomadaires de 10 minutes, par Radio-Genève, sous le titre « Toi et Moi en voyage ».
- b) Vingt concours « Les Auditeurs sont du voyage », avec 55 673 participants (durée de chaque émission: 10 minutes). Nous avons fait sur place des reportages intéressant les chemins de fer privés et, cet hiver, notre effort a porté sur les stations sportives.
- c) Un concours radio-scolaire: « Centenaire des chemins de fer suisses », avec 4970 participants.
- d) Diffusion de 21 bulletins d'enneigement des stations romandes.

Le Centenaire des chemins de fer et les Jeux Olympiques d'hiver ont eu largement leur part dans la propagande radiophonique. En outre, deux émissions spéciales ont été réservées aux stations thermales et aux stations d'hiver. Plusieurs conférences publiques, avec ou sans présentation de films, ont été organisées en collaboration avec des associations sportives et touristiques. Nous avons été chargés d'organiser des excursions pour des délégués de l'O. N. U. et du B. I. T. rassemblés à Genève pour des conférences intéressant les transports internationaux; nous avons présidé le comité de coordination du 8^{ème} Congrès de l'Association internationale des Skai-Clubs qui a réuni, en octobre, à Genève, Lausanne, Montreux et Sierre quelque 350 participants venus de dix pays. Ce fut pour la Suisse romande une très utile semaine de propagande.

Le siège auxiliaire avait été chargé, à la fin de 1946, de développer les relations avec les organisations touristiques françaises des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, de l'Ain, du Doubs et du Jura, et la ville de Lyon. Des contacts utiles ont été établis et nous nous attachons à les développer avec les agences de voyages. Sur la base du nouveau contingent de devises accordées par le Gouvernement français (fr. s. 150.— par an en une fois ou fr. s. 50. — par trimestre) des forfaits ont trouvé bon accueil à une fréquence évidemment réduite.

L'O. C. S. T. a participé à la Foire internationale de Lyon par un stand où nous avons assuré, pendant toute la durée, un service de renseignements.

La distribution du matériel de propagande (prospectus, affiches, vitrines) et l'organisation de conférences avec projection de films

s'accompagnent du service d'articles et de photographies à la presse régionale. Un contact étroit est maintenu avec les quotidiens importants. Il nous est agréable de mentionner les bonnes relations entretenues avec les Consulats de Suisse à Lyon, Besançon et Annecy, et de souligner l'excellent accueil qui nous est fait par les dirigeants des organismes de tourisme dans ces départements.

La « Commission France-Suisse-Monaco du tourisme rhodanien » a poursuivi ses travaux auxquels nous avons participé, pour la préparation, notamment, d'une carte du Bassin du Rhône.

VII. Activité des agences

1. Généralités

Le travail a été considérable dans nos agences durant l'année; chefs et personnel ont été mis à forte contribution. Dans tous les pays d'Europe, où des devises étaient accordées pour le tourisme, les demandes pour la Suisse ont été nombreuses. La besogne de nos agents a été alourdie par les prescriptions toujours compliquées et sujettes à d'incessantes modifications. Il leur faut non seulement renseigner la clientèle, mais tenir au courant, au fur et à mesure, les agences de voyages et autres organisations touristiques, les associations d'automobilistes, etc.; tout cela demande beaucoup de temps. De plus, la vente des billets a doublé dans nos agences par rapport aux meilleures années d'avant-guerre. Il nous est agréable de souligner que les agences les plus surchargées de travail, comme Bruxelles, Londres, Milan, Paris, Rome et Stockholm, ont été à la hauteur de leur tâche et que malgré l'affluence elles ont pu satisfaire aux demandes avec doigté.

Les autres agences également ont eu à assumer, en dehors du service de renseignements, de grandes responsabilités. Celle du Caire a été chargée par la Swissair de la vente de ses billets de passage; notre représentation de Francfort a dû s'occuper des facilités d'entrée en Suisse enfin accordées aux membres des troupes américaines d'occupation et a dû préparer les entretiens de la Commission grou-